Artisanat. La fédération marnaise est la première à signer le manifeste de soutien avec les elus locaux.

La baguette en lice pour l'Unesco

t si la baguette rejoignait les quinze éléments français déjà
inscrits sur la liste du patrimoine culturel immatériel
de l'humanité de l'Unesco?
C'est en tout cas l'objectif
des représentants de la Boulangerie et de la BoulangeriePâtisserie française qui ont
profité de la Foire de Châlons pour lancer un premier
Comité de soutien.

Autour de Dominique Anract, président de la Confédération Nationale de la Boulangerie et Boulangerie-Pâtisserie française et Philippe Chaumeille prési-

> dent de la Fédération de la national, ils ont signé un manifeste de soutien à la mental de la Marn, e Chrisvais, Lise Magnier et Aina Boulangerie et Boulangeriefilière boulangère. de préserver ce patrimoine convaincus de l'importance dent du Conseil départe-Pâtisserie de la Marne se tian Bruyen. Ensemble, Kuric, mais aussi le présiles députées Valérie Beauplusieurs élus marnais dont sont notamment retrouvés Férat et René-Paul Savary, les Sénateurs Françoise

Car plus que la baguette, il



s'agit d'inscrire la culture et les savoir-faire de la baguette de pain française à la liste représentative du patrimoine culturel de l'humanité de l'Unesco, depuis la production de blé jusqu'à la vente du produit fini, en passant par toutes les filières connexes. À titre indicatif, la boulangerie-pâtisserie compte 35 000 établissements en France pour un chiffre d'affaires de près de 11 milliards d'euros et quelque 22 000 apprentis en formation

BENJAMIN BUSSON